



### Kounafoni tabolo mara ka:

- ❖ Période d'inscription: de janvier à février de l'année. Sanwo san date bé changer. Awou besekala djé <https://bit.ly/2TC1O35>
- ❖ Période d'examen: L'A.S. A besseka clà 2flayer ou-bien 3sanbayer. Wagatti flan ani kallo nanni au tchiamà be daminé septembre kataca janvier la à flana ka daminé février kataca janvier la. Trimestre wou claledo: à fòlò ka taca septembre ani decembre ; flana yer decembre ani mars; sanbana yer avril ani juin. Trimestre bé laban, une évaluation intermédiaire est donnée aux étudiants sur la base de tests écrits et oraux réalisée au cours des mois.  
En juin, santéméne kalan déw fòlòw ni flanaw oubesseka examens ké pourque ka diplôme soro.
- ❖ Politique de présence:
  - *Nombre d'absences:* Selon le DPR 12/2009, mara tabolo flanaka, école dew békanka l'évaluation ké à dogoyale yer her sabayer her nanni. Les établissements d'enseignement peuvent, dans des cas exceptionnels, établir des exceptions justifiées et exceptionnelles à limite susmentionnée, de la même manière qu'au premier cycle. Cette dérogation est prévue pour les absences documentées et continues, à condition que ces absences ne portent pas préjudice, dans le jugement du conseil de classe, la possibilité d'évaluer les étudiants concernés. Non-respect de la limite de fréquence minimale, y compris les exceptions reconnues, il implique l'exclusion du vote final et la non-admission à la classe suivante ou à l'examen final du cycle d'études.
  - *Procédure pour signaler les absences:* Toute absence doit être justifiée par les parents (Ou par les étudiants eux-mêmes après avoir atteint l'âge de 18 ans) et en spécifiant la raison. Rappelez-vous que si un étudiant est à la maison depuis plus de 5 jours consécutifs en raison d'une maladie, dans de nombreuses régions, les écoles exigent un certificat médical attestant que l'élève peut retourner en classe. Le certificat doit être présenté avec la justification de l'école.
- ❖ Rencontres avec les parents: à la fin de chaque trimestre/trimestre, des réunions parents-enseignants sont organisées. Pendant l'année scolaire, les parents peuvent rencontrer les enseignants et les chefs d'établissement chaque fois qu'ils ont besoin de communiquer avec l'école.
- ❖ Documents requis pour l'inscription:
  - Auto-certification montrant les données personnelles (poids, date et lieu de naissance, etc.)
  - Acte de naissance
  - Certificat de vaccination
  - Certificat de la dernière école fréquentée dans le pays d'origine, qui doit être accompagné d'une traduction en italien et d'un certificat de conformité délivré par l'autorité diplomatique ou consulaire italienne.
  - Une déclaration, délivrée par l'autorité diplomatique ou consulaire italienne, que l'école a assisté (ou à qui les examens ont été passés) est légalement reconnu (le document doit inclure l'organisation des études, le nombre total de cours suivis ou, dans le cas d'examens, la classe étrangère à laquelle ils donnent accès).
- ❖ Vacances:
  - Dimanche
  - 1 Novembre, tous les saints
  - 8 Décembre, conception immaculée
  - 2 Semaines pour les vacances de Noël (généralement du 23 décembre au 6 janvier)
  - 2 Parents pour le carnaval, généralement en février
  - Environ 1 semaine pour les vacances de Pâques
  - 25 Avril, jour de la libération
  - 1 Mai, Fête du travail



- 2 Juin, le jour de la république
- Vacances d'été, de mi-juin à mi-décembre
- La fête du saint patron change de ville en ville
- ❖ Kalan ke wakati: dans l'enseignement secondaire, l'école débute généralement à 8h00 et se termine à 13h30 / 14h00, mais l'horaire peut varier d'une école à l'autre. Au début de l'année scolaire, chaque école décide de l'horaire des cours. Demandez l'heure exacte au bureau administratif ou aux enseignants de vos enfants.

### Information sur le système scolaire :

Tolouwaay	Attou jangualèmi mii niou terell	Att	Rèew
Daara khalèyou ndawyi		3-6 Niètt- baa- joromm ben att	Italie
Janguemou mou ndiekkmi	1-5 Ben- baa- jorommi att	6-11 Joromm ben att- baa- fukki atta k ben	Italie
Jangue niarèrbi cii faann bou ndiekkbi	1-3 Ben-baa- jorommi att	11-14 Fukki att-ak ben- baa- fukki atta k nientt	Italie
Jangue niarèrbi cii niarèrri faannbi	1-5 Ben- baa- jorommi att	14-19 Fukki atta k nientt-baa- fukki atta k joromm nientt	Italie
Jangue mètèr ak khareigne	1-3 Ben- baa-niètti att Or Waala Ben-baa- jorommi att 1-5	14-17  14-19	Italie
Xiibarr lou Makkyi		19+ Fukku ak joromm nientt ak lii cii toppou	Italie

### Institutions de soutien:

- ❖ Nom de l'institution : Ministère de l'Éducation, l'Université et la Recherche (MIUR)
- ❖ Adresse : Viale Trastevere, 76/a - 00153 ROME



- ❖ Site web: <http://www.miur.gov.it/>
- ❖ E-mail: [DPIT.segreteria@istruzione.it](mailto:DPIT.segreteria@istruzione.it)
- ❖ Tél. : 06.5849.1

- ❖ Nom de l'institution : Secrétariat Scolaire Régional - Sicile
- ❖ Adresse : Via G. Fattori, 60 - 90146 Palermo
- ❖ Site web: <https://www.usr.sicilia.it/>
- ❖ E-mail: [direzione-sicilia@istruzione.it](mailto:direzione-sicilia@istruzione.it)
- ❖ Tél. : 091 69 09 111

#### Contacts utiles:

- ❖ Ndiittou mbotailou UNHCR Italie
- ❖ Site web: <https://www.unhcr.it/>
- ❖ Tél : +39 06 802121

- ❖ Ndiitt gui yorr waal waay lakhyou cii anamm ak saitou cii rèwoum Italie
- ❖ Site web: <http://www.cir-onlus.org/>
- ❖ Tél : +39 06 69200114

- ❖ Police : 112 ou 113
- ❖ Pompiers : 115
- ❖ Urgence médicale : 118